

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



**Commune de Passy**

14 décembre 2017

Lettre d'information #3

**Pour la Qualité de l'air à Passy**

---

## **NOUVEAU DISPOSITIF D'INFORMATION EN CAS D'ÉPISODES DE POLLUTION**

La commune de Passy met en place une nouvelle communication à l'attention des scolaires.

Les parents d'élèves, et plus largement les habitants de Passy, s'interrogent sur les bons gestes à adopter en cas d'épisodes de pollution. La municipalité actualise **son système d'information** pour être conforme au nouveau dispositif : des girafes à la couleur des seuils d'information et d'alerte.

C'est l'aboutissement d'un travail commun entre le service éducation/jeunesse de Passy et l'Éducation Nationale, qui s'inscrit dans le cadre du [PPA2 \(Plan de Protection de l'Atmosphère 2\)](#).



## QUESTIONS À ...

Valentin DURAND WAREMBOURG,

Adjoint à la mairie de Passy, en charge des écoles



### *Présentez-nous le dispositif des « girafes » ?*

Ce système d'information permet de matérialiser **les seuils d'information et d'alerte** par des girafes, qui sont conformes aux couleurs des vigilances des avis préfectoraux\* (jaune, orange et rouge). Bien entendu, la girafe reste verte quand tout va bien.

### [Voir le descriptif des seuils d'activation](#)

Suivant la couleur affichée, des **recommandations sont faites en fonction de l'intensité de l'activité des enfants** : les déplacements habituels, la récréation et les compétitions sportives.

*\*Ce dispositif est en phase avec le nouvel arrêté préfectoral du Département de la Haute-Savoie du 23 octobre 2017.*

### *Où retrouver cette information ?*

Ces girafes seront affichées dans les lieux accueillant le jeune public, ainsi que sur les **chasubles portées** par le personnel communal à proximité des écoles.

L'objectif recherché est d'être le plus réactif possible quand la **préfecture émet un avis de vigilance** (en général vers 15h30).

Cette information se retrouvera également sur **les sites Internet des écoles**. Ce dispositif s'applique également aux crèches maternelles et primaires.

### *Cette communication vise-t-elle à répondre aux inquiétudes des parents ?*

Il faut diffuser une information sûre et certifiée. La multiplication des sources d'information apportaient une confusion.

Il était important de **travailler en synergie** avec l' **Inspecteur de l'Éducation Nationale** pour mettre en place ce dispositif.

Nous avons rencontré les **directeurs des 7 écoles de notre territoire**, ainsi que les **représentants des parents d'élèves** pour présenter cette démarche.

Notre objectif est d'être transparents, de relayer le plus rapidement possible les informations données par la préfecture et de s'assurer que le personnel accompagnant **adoptent les bons gestes pour protéger les enfants**.

---

## LES BONS GESTES À ADOPTER !

L'ARS (Agence Régionale de la Santé) a mis en place des recommandations sur les bons gestes à adopter en fonction de l' **activité pratiquée**.

Ces affiches ont été modifiées et validées par le groupe de travail "santé" dans le cadre de l'élaboration du PPA2 de la vallée de l'Arve. [En savoir +](#)

# Je protège la santé des jeunes enfants

Écoles

des  
gestes  
à adopter  
toute  
l'année!



**Activités physiques d'intensité faible\* ou modérée\*\***  
Je les maintiens en plein air  
comme à l'intérieur mais j'en  
limite la durée.

Je maintiens la récréation en privilégiant les  
activités calmes.

\* Activités qui n'entraînent pas d'essoufflement : marche  
lente, jeux calmes en cour de récréation et aux parcs,  
pétanque...

\*\* Activités qui font respirer un peu plus vite mais  
n'empêchent pas de parler: marche d'un bon pas, vélo  
pratique de façon modérée, jeux actifs en cour de récréation  
et parcs, natation «plaisir»...



**Activités physiques intenses\***  
Je les reporte en plein air  
comme à l'intérieur.

J'évite les sorties à proximité des grands  
axes routiers aux heures de pointe .

\* Activités qui entraînent un essoufflement : compétitions,  
cross, évaluations, marche rapide, jogging, vélo pratique de  
façon énergique, VTT, natation rapide, jeux collectifs, sports  
de combat, escalade...



**Je suis attentif à l'apparition de  
symptômes, particulièrement  
chez les enfants vulnérables\*.**

( fatigue, mal de gorge, nez bouché, toux,  
essoufflement, sifflements respiratoires,  
palpitations...)

\* Enfants atteints de pathologies cardiovasculaires ou  
respiratoires (asthme), diabétiques, immunodéprimés,  
affections neurologiques.



**Je continue d'aérer les locaux.**

2 fois 10 min par jour, de préférence côté cour .

**Je ne réduis pas la ventilation.**

**110 Km/h**



Du 1er novembre et jusqu'au 31 mars, la  
vitesse sur l'autoroute A40 située entre

• Depuis début novembre, les  
Ambassad'R sont à Passy pour

Bellegarde et Chamonix est limitée à 110 km/h.

[Plus d'infos](#)

partager vos réflexions sur la qualité de l'air et vous apporter des solutions. N'hésitez pas à les contacter pour un rendez-vous : 06 13 42 17 09.

- **Du 20 novembre au 22 décembre** : enquête publique pour une meilleure utilisation possible des ressources aquatiques. [Plus d'infos](#)

---

## L'INFO EN +

La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) organise [des sessions de formation sur la qualité de l'air](#).

Cette formation, proposée aux **agents des communes travaillant avec des enfants** (animateurs, intervenants périscolaires) permet de faire le point sur les **problématiques de pollution de l'air** et sur **les bons comportements à adopter** en cas de d'épisodes de pollution. Les agents de Passy ont pu être inscrits en nombre.

L'objectif est d'apporter des réponses claires aux questions des enfants et de leurs parents.

La formation a été développée par l'association de sensibilisation OIKOS et l'Association Départementale d'Éducation pour la Santé (ADES) du Rhône. Elle a été conçue en lien avec Atmo Auvergne Rhône Alpes et l'IREPS Haute Savoie (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé).

[Visionner le reportage de France 3](#)

---

### CONTACT

Mairie de Passy  
1, place de la mairie  
74 190 PASSY  
Tél. 04 50 78 00 03  
Mail : [mairie@mairie-passy.fr](mailto:mairie@mairie-passy.fr)

### CONTACT PRESSE

Christèle DEKER  
Responsable communication  
Tél. 04 50 78 41 42  
Mail : [c.deker@mairie-passy.fr](mailto:c.deker@mairie-passy.fr)

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

---

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par [www.ypmedias.com](http://www.ypmedias.com) Contact : [olivier@ypmedias.com](mailto:olivier@ypmedias.com)





[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)